

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1788

Artikel: Révocation des conseillers fédéraux : une idée tout sauf neuve : mauvaise solution à un faux problème, la proposition de Christian Levrat accentuerait une personnalisation caricaturale du pouvoir
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OMC: c'est l'échec, tout va bien!

Les paradoxes d'une négociation qui devra nécessairement reprendre, et leur effet pour la Suisse

Albert Tille (3 août 2008)

Les agriculteurs, les tiers-mondistes et autres altermondialistes auraient gagné. Le nouvel échec des négociations commerciales internationales de Genève serait une chance historique, un coup d'arrêt à la mondialisation. L'OMC, et ses froids technocrates à la solde des multinationales, devraient enfin passer la main pour laisser s'exprimer l'intérêt des peuples de la planète.

Oublions la caricature. La réalité est tout autre. L'échec, peut-être provisoire, du cycle de Doha provient, pour une large part, de la crainte des citoyens électeurs américains, indiens, japonais ou français. Les ministres présents à Genève étaient, pour la plupart, désignés ou élus démocratiquement. Un organisme plus légitime que l'OMC pour régler les échanges économiques de la planète reste à découvrir.

Ecartons aussi l'idée que l'échec de Doha est un progrès.

La mondialisation de l'économie se poursuivra avec une prime pour les nations économiquement fortes. Les producteurs de coton des pays subsahariens continueront d'être ruinés par le coton américain subventionné. Les agricultures vivrières des pays pauvres resteront menacées par les surplus bradés des grands pays agricoles. Avec la bénédiction de l'Union européenne, les bananes d'Amérique du sud souffriront toujours de la préférence déloyale des anciennes colonies françaises. La Chine et l'Inde poursuivront la conquête de nos marchés industriels tout en protégeant le leur par des droits de douane prohibitifs.

L'échec de Doha n'est cependant pas une catastrophe. L'OMC n'est pas morte et les négociations devraient reprendre tôt ou tard après quelques échéances électorales paralysantes. Une meilleure prise en compte de l'intérêt des pays pauvres pourrait modifier la donne et conduire, enfin, au

succès.

La Suisse supportera sans difficulté l'échec de Doha. Son industrie et ses services auraient profité d'un accord mais peuvent se satisfaire du statu quo. Nos agriculteurs jubilent. Ils ne pouvaient s'opposer à un accord. La Suisse n'avait pas les moyens de vivre en marge de l'OMC. Le danger maintenant provisoirement écarté, les paysans peuvent désormais focaliser leur opposition sur l'accord de libre-échange avec l'Union européenne avec de bonnes chances de le bloquer. Mais attention, danger! Ce répit pourrait être de courte durée. Lorsqu'un accord international sera conclu, il imposera fatalement de lourdes concessions à notre agriculture. Elle souffrira alors du double handicap d'être privée de protection mais sans libre accès au marché européen. On ne peut imaginer un plus mauvais scénario.

Révocation des conseillers fédéraux: une idée tout sauf neuve

Mauvaise solution à un faux problème, la proposition de Christian Levrat accentuerait une personnalisation caricaturale du pouvoir

Jean-Daniel Delley (5 août 2008)

Prendre appui sur un événement politique récent et profiter d'une actualité estivale ralentie: le coup médiatique de Christian Levrat, président du

parti socialiste suisse, est bien ficelé. Mais l'emballage ne suffit pas à convaincre de la qualité de la proposition.

Faut-il donner au parlement le droit de destituer un conseiller fédéral coupable de manquements graves aux devoirs de sa fonction? Même

si l'auteur s'en défend, c'est bien la cacade de Samuel Schmid dans la procédure de nomination du nouveau chef de l'armée (DP 1787) qui sert de prétexte à cette proposition.

On pourrait certes imaginer une procédure de révocation à l'américaine. Mais cette procédure, lourde et menée selon des règles judiciaires, ne vise que des faits de caractère pénal – trahison, corruption ou tout autre crime ou délit. Ce n'est pas à ce genre de faute que se réfère Christian Levrat. Dès lors reste l'incompétence crasse ou les erreurs politiques. Dans les deux cas, la pression de l'opinion et du parlement suffit à convaincre le magistrat

concerné de prendre une retraite anticipée. Paul Chaudet dans les années 60 et Elizabeth Kopp plus récemment ont tiré eux-mêmes la leçon de leurs erreurs.

Investir le parlement d'un tel pouvoir de révocation, c'est prendre le risque de personnaliser abusivement l'exercice du gouvernement et d'introduire subrepticement une motion de censure, deux traits étrangers à nos institutions. Les médias jouent déjà à l'envi le jeu de la personnalisation, alors que l'essentiel des décisions exécutives relève de la compétence du Conseil fédéral. Inutile donc de favoriser plus

encore cette tendance avec la menace de la révocation individuelle. Et contrairement à ce qu'affirme le président socialiste, il s'agirait bien d'une vote de défiance, propre à affaiblir la cohésion et la responsabilité du collègue exécutif.

Christian Levrat soulève un faux problème auquel il veut administrer une mauvaise solution. Procédures et pratiques en vigueur suffisent à régler des problèmes en définitive fort peu fréquents. La théâtralisation que représente une procédure de destitution pourrait rendre plus difficile leur règlement.

Retours en ville et réindustrialisation de la Suisse

Les forces centrifuges de la périurbanisation et les gaspillages de la production transférée au loin trouvent leur correction

Yvette Jaggi (7 août 2008)

Par manque d'imagination, paresse de la pensée ou par résistance instinctive au changement, l'on croit facilement au caractère strictement linéaire des évolutions socio-économiques, alors qu'elles se caractérisent par de continus allers et retours. Par des mouvements en zig-zag qui font tour à tour l'actualité et inspirent successivement les commentateurs immédiatistes. Par des alternances qui donnent tôt ou tard raison à ceux qui ont su mener une réflexion englobante et susciter des relais capables de l'imposer.

De fait, seules trois modifications structurelles affectent à long terme toutes les sociétés contemporaines: le vieillissement de la population, le processus de concentration urbaine et l'internationalisation des marchés. Ces tendances vraiment lourdes, irréversibles et universelles, s'accommodent fort bien de variations momentanées et locales. Ainsi la transition démographique en est actuellement à différents stades selon les régions du monde et leur degré de développement. Il en va de même pour le phénomène d'urbanisation encouragé, dans des proportions variant selon

les lieux et leur histoire, par l'exode rural, l'industrialisation et la concentration des emplois et des services en ville. De même aussi pour la globalisation des activités industrielles et financières, qui se poursuit à des rythmes et à des niveaux différents d'un marché à l'autre.

Dans le cas de la Suisse, les exemples d'apparentes marches en arrière ne manquent pas. On observe en particulier trois processus désignés par un terme doté du préfixe *re-*, indiquant une réorientation du mouvement général d'urbanisation et de tertiarisation.